Eléments de tarification de l'énergie

1. Principe de la tarification

La tarification de l'énergie est basée sur la loi de l'offre et de la demande.

Elle comprend essentiellement :

- une prime fixe qui traduit les coûts de mise à disposition permanente de la puissance souscrite,
- des prix de kWh représentant la consommation d'énergie.

Il existe 3 types de tarifs, basés sur le niveau de puissance :

- le tarif **Bleu** : utilisation domestique (de 3 à 36 kVA),
- le tarif **Jaune** : puissance de 36 à 250 KVA, livraison en basse tension,
- le tarif **Vert** : puissance souscrite supérieure à 250 kVA, livraison en haute tension (HTA ou HTB).

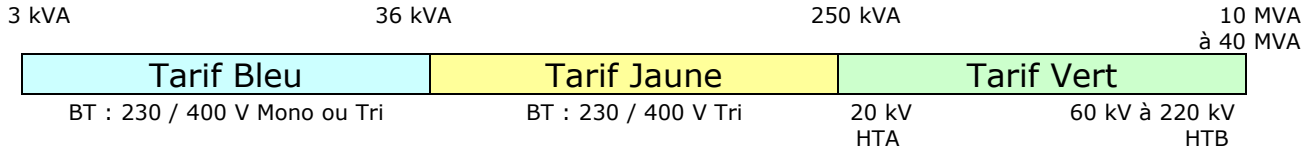

2. Tarif Bleu

Il comprend une prime fixe qui dépend de la puissance souscrite, et un montant du kWh consommé (4 tarifs différents).

2. a. Tarif simple (option de base)

Ce tarif comprend un abonnement fonction de la puissance souscrite et un prix unique du kWh, quelle que soit la période de l'année (tableau 1).

2. b. Tarif heures creuses

Il comprend un abonnement fonction de la puissance souscrite et deux prix du kWh, heures pleines (HP) et heures creuses (HC). Le prix du kWh est plais faible durant les heures creuses, soit 8h / jour (tableau 1).

Puissance souscrite en kVA	OPTION BASE		OPTION HEURES CREUSES	
	Abonnement mensuel en euros	Prix du kWh en cents	Abonnement mensuel en euros	Prix du kWh en cents
3	1,64 €	9,58		
6	4,16 €	7,90	7,33 €	Heures creuses 4,84
9	8,36 €		13,16 €	
12	12,01 €		19,00 €	
15	15,65 €		24,83 €	
18	19,30 €		30,66 €	Heures pleines 7,90
24	32,20 €		51,27 €	
30	45,09 €		71,87 €	
36	59,52 €		92,48 €	

Tableau 1

2. c. Tarif EJP (Effacement Jours de Pointe) (métropole)

Ce tarif comprend un abonnement et deux prix au kWh : heures normales (HN) et heures de pointe mobiles (PM). Ces PM couvrent impérativement 22 jours, consécutifs ou non, allant de 7h à 1h du matin. Ces jours sont déterminés par EDF en fonction de la demande supposée, et répartis entre le 1er novembre et le 31 mars. Le tarif EJP permet de bénéficier toute l'année d'un prix du kWh voisin de celui des heures creuses. En revanche, durant les jours chargés, le prix du kWh est multiplié par 9 (tableau 2). Cette option est intéressante pour les abonnés réduisant fortement leur consommation pendant les jours chargés.

Puissance souscrite en kVA	Abonnement annuel en euros	OPTION EJP	
		Heures normales	Pointe Mobile
12	93,77 €	5,63 cents / h	44,89 cents / h
15	93,77 €		
18	93,77 €		
36	374,24 €		

Tableau 2

2. d. Tarif Tempo

Il s'agit d'une nouvelle option tarifaire qui comporte un abonnement fonction de la puissance souscrite, et six prix du kWh, répartis en fonction d'une combinaison de jours Bleus, Blancs ou Rouges, des heures pleines et des heures creuses (tableau 3).

Puissance souscrite en kVA	Option Tempo			
	Abonnement mensuel en euros	Prix du kWh en cents		
		J. Bleus	J. Blancs	J. Rouges
9	11,30 €	HC : 3,35 HP : 4,14	HC : 6,75 HP : 7,99	HC : 12,41 HP : 34,57
12-18	15,48 €			
24-30	28,56 €			
36	38,37 €			

Tableau 3

3. Tarif Jaune

Ce tarif s'adresse essentiellement aux abonnés qui souscrivent une puissance comprise entre 36 kVA et 250 kVA. L'énergie est livrée en basse tension après paiement d'un forfait (ticket d'accès), qui représente une partie de l'investissement du poste de transformation. Le tarif Jaune prend en compte 2 saisons (été, hiver), des heures pleines et des heures creuses, soit 4 prix différents du kWh (tableau 4). On constate de très importantes variations des prix du kWh qui incitent aux économies d'énergie pendant les heures de pointe. Le prix du kWh varie en effet dans un rapport de 1 à 25.

Option Base	Prime fixe € / kWh / an	Heures pleines hiver HPH en c/h	Heures creuses hiver HCH en c/h	Heures pleines été HPE en c/h	Heures creuses été HCE en c/h
Utilisations longues	47,34 €	8,34	5,82	2,98	2,29
Utilisations moyennes	15,84 €	11,89	7,87	3,13	2,41
Option EJP	Prime fixe € / kWh / an	PM en c/h	HH en c/h	HPE en c/h	HCE en c/h
Utilisations longues	47,34 €	36,10	5,95	2,98	2,29
Dépassements en € / h	10,82 €				

Tableau 4

4. Tarif Vert

Ce tarif est appliqué aux installations alimentées en moyenne et haute tension par un poste privé appartenant à l'entreprise utilisatrice. Il distingue 4 modes d'utilisation (très longue utilisation, longue utilisation, tarif général et courte utilisation) et 5 périodes tarifaires P1 à P5. (P1 : heures de pointe, P2 :HPH, P3 : HCH, P4 : HPE, P5 : HCE). Dans le cas du tarif vert, une étude très détaillée de toutes les options tarifaires permet d'établir le contrat le mieux adapté aux besoins de l'utilisateur, tout en respectant les contraintes du réseau de distribution.